

CHAPITRE XI
DE 1848 A LA FIN DES ANNEES 1860 :
LA REDUCTION DES DISSONANCES

La pensée socialiste, puissante et diverse pendant les vingt années qui précèdent 1848, connaît dans les vingt suivantes une période d'affaiblissement et de déclin. Soudainement promu au rang de force politique et absorbé par l'action le socialisme de 1848 vit sur les acquis théoriques des années antérieures, on ne voit en France apparaître ni courant nouveau, ni livre vraiment important l'année où est publié à Londres un Manifeste communiste. Les idéologies tendent à se dissoudre dans un socialisme syncrétique et fusionnel. Tour à tour désavoué par le suffrage universel et écrasé par les armes de la République, après 1849 la cause du socialisme apparaît perdue. Retirés, emprisonnés, exilés dirigeants et théoriciens s'effacent. Au terme de ce "temps des épreuves" "c'est toute une génération de socialistes qui se tait ou renonce" écrit Jean Bruhat (1).

Quoique globalement affaiblie, la pensée socialiste, entre 1848 et la fin des années soixante est loin de se désintéresser du problème de la famille.

L'année 1848 est marquée par un important mouvement de féminisme socialiste, beaucoup plus féministe que socialiste en réalité. Les féministes, comme l'ensemble des socialistes professent un profond respect du mariage et de la famille. Quelques "déviant" fouriéristes et communistes ne tarderont pas après 1851, sauf exception, à rentrer dans le rang.

Deux grands courants socialistes survivent à la République : le blanquisme et le proudhonisme. Le premier, absorbé par les problèmes de la conquête du pouvoir, n'accorde pas plus que précédemment d'intérêt aux questions de la famille. Le second, nous l'avons vu, continue de défendre une conception traditionnelle de la famille qui n'est pas sans influence sur le mouvement ouvrier de la fin du Second-Empire.

A. LA SECONDE REPUBLIQUE : PROGRES DU FEMINISME ET
RESPECT DE LA FAMILLE.

Appelé à participer au pouvoir en Février le socialisme est-il devenu plus puissant ? Sans doute se popularise-t-il ; tout bon républicain

(1) "Le socialisme français de 1848 à 1871" in "Histoire Générale du Socialisme" T. I, 1972, p. 501 et 512.

doit se sentir socialiste. Mais ses frontières en s'élargissant perdent en précision.

Au travers d'un certain foisonnement d'initiatives (clubs, journaux, actions électorales) tentons de saisir les traits caractéristiques des attitudes socialistes sur la question de la famille. Nous semble frappant, d'abord, le développement du féminisme et sa tendance à l'autonomie avec la Voix des Femmes et l'Opinion des Femmes. Ce féminisme proclame le plus profond respect de la famille ; Pauline Roland nous en fournit un autre témoignage. Les partisans de la République sociale, de l'organisation du travail veulent réformer le statut de la famille, surtout dans ses aspects économiques (héritage, dot) : c'est le point de vue de Greppo dans son Catéchisme social. La tendance traditionaliste est cependant loin de disparaître : outre Proudhon, Lamennais, aux confins du socialisme, en fournit une preuve (De la famille et de la propriété). Sur la rive opposée, certains fouriéristes et communistes n'abandonnent pas, non plus, leurs perspectives d'un éclatement de la famille dans le Phalanstère ou la communauté (1849) Les amours au phalanstère de V. Hennequin, Le Communiste de Jules Gay). Chemin faisant nous entendrons aussi, avant qu'elles ne s'éteignent, les voix de Leroux, Considérant, entre autres.

1. RENFORCEMENT DU FEMINISME. SON EVOLUTION VERS L'AUTONOMIE "LA VOIX DES FEMMES" ET "L'OPINION DES FEMMES"

La mutation politique qui survient en février 1848 entraîne un renouveau du féminisme. Héritier des grands fondateurs Fourier et Enfantin, il récuse toutefois avec vigueur certaines de leurs idées sur la famille et l'amour (2).

Les points de vue de ce féminisme sont principalement exprimés par la Voix des Femmes, puis par l'Opinion des Femmes.

"Journal socialiste et politique, organes des intérêts de tous", La Voix des Femmes créé le 20 Mars 1848, cesse de paraître après le 20 juin. Sa fondatrice, Eugénie Niboyet, réunit des collaboratrices venues comme elle du Saint-Simonisme (Suzanne Voilquin, Elisa Lemonnier, certaines étant aussi passées par le fouriérisme (comme Désirée Gay (3) et

(2) Cf. M. Thibert, op. cit, p. 313 - 340.

(3) Jeanne - Désirée Véret, co-fondatrice de la "Femme Libre" en 1832, devenue ensuite l'épouse de Jules Gay.

Jeanne Deroin). Mais le quotidien entend être l'organe de toutes les femmes et non pas d'un parti. Le Saint-simonisme des femmes en 1832 se réclamait, outre Saint-Simon, de la Révolution et des idées égalitaires de 1793, à la différence du saint-simonisme masculin. La Voix des Femmes reprend cette synthèse. Inspiration démocratique : les femmes doivent détenir la moitié de la souveraineté populaire et la révolution doit être "faite pour tous" (4). Résurgences saint-simoniennes : la femme a droit à une vie sociale car "la vie de tout être intelligent est une trinité sainte, une, indivisible : la vie individuelle, la vie familiale, la vie sociale" (5).

Les rédactrices rappellent que "l'individu social c'est l'homme et la femme" (6). Jeanne Deroin dans un Cours de droit social pour les femmes, publié au début de 1848, réaffirme que l'homme et la femme sont les deux moitiés d'un même être que "Dieu a créé à son image, mâle et femelle, pour s'aimer, se compléter et marcher vers un même but". Maintenant que la voix des ames s'est tue, la mission pacificatrice et organisatrice de la femme doit pouvoir s'exercer sans entrave : L'homme ne sait établir l'ordre que par le despotisme, la femme ne sait organiser que par la puissance de son amour de mère, tous deux réunis sauront concilier l'ordre et la liberté" (7).

A la différence du féminisme saint-simonien des années 1830, celui de 1848 accorde une grande attention à l'égalité politique. La Voix des Femmes, dans son premier numéro, réclame les droits de citoyenneté pour la femme ; mais elle ne conteste pas que "les hommes représentent dans l'Etat la grande famille nationale", elle demande au moins le droit de vote sinon l'éligibilité ; le journal cite en exemple Pauline Roland, membre de la communauté fondée par Pierre Leroux à Boussac ; le 27 février jour d'élections municipales, elle se rend à la mairie en compagnie de Leroux (qui sera élu maire) ; elle demande à voter et se voyant refuser ce droit exige que procès-verbal soit dressé d'un tel manquement au principe républicain (8). Jeanne Deroin prend l'initiative d'une "pétition au gouvernement pour demander les droits politiques des femmes" (9).

Tout en conservant l'héritage du féminisme fouriériste et saint-

(4) "Voix des femmes", N° 2, art. de D. Gay Participation à la vie sociale N° 6 Pétition au gouvernement provisoire, rédigée par J. Deroin.

(5) Ibid. N° 8 "Simple mot", J. Deroin.

(6) Ibid. p. 7.

(7) J. Deroin, "Cours de droit social pour les femmes" (1848) p. 2 et 7.

(8) "Voix des Femmes", n° 1 ; cf E. Thomas "Pauline Roland", 1956, p. 109.

(9) "Voix des Femmes" n° 9.

Simonien les rédactrices de la Voix des Femmes condamnent sans ambiguïté tout ce qui peut paraître "impur" ou "immoral" : "le journal que nous fondons prend au sérieux sa mission, rien d'impur, d'immoral ne saurait donc y trouver place" (10). "Notre devise, la voici : famille, patrie, humanité : trilogie sainte qui crée la mère, la citoyenne et la sœur de charité" (11). Tout lien de parenté est répudié avec la "femme libre" de années trente", "cette odalisque insolente, cette femme ignorante et sensuelle" qui est tout le contraire d'une femme émancipée (12). Mais le journal se prononce en faveur du divorce et de l'égalité des droits civils de la femme dans le mariage et la famille (13).

Un des thèmes les plus constants des rédactrices est celui, reçu du Saint-simonisme, de la mission pacificatrice de la femme. "La femme a sa mission à remplir, mission de paix qui hâtera la marche des progrès" ; elle doit se mettre à l'oeuvre "pour relier, pour unir, pour pacifier" (14).

L'Opinion des femmes reprend ce thème : il est vrai que les conflits sanglants ne sont pas rares dans la France et l'Europe de 1848.

C'est en juin 1848 que Jeanne Deroin et Désirée^{Gay} fondent la Politique des femmes. Toutes deux ont pris part au mouvement saint-simonien puis fouriériste. Désirée Gay n'est autre que cette Désirée Veret co-fondatrice de La Femme Libre en 1832, et devenue ensuite l'épouse de Jules Gay. "Journal publié pour les intérêts des femmes et par une société d'ouvrières" ; sur décision administrative, le journal doit changer de titre et devient le 21 août l'Opinion des Femmes "publication de la société d'éducation mutuelle des femmes". Sous ces deux titres, il compte en tout huit numéros, de parution irrégulière ; il disparaît en août 1848. Lorsque les clubs politiques sont interdits aux femmes en août 1848 La Politique Femmes proteste en démontrant que cette mesure ne peut nuire au bon ordre des réunions des clubs et à la bonne entente des ménages. La femme qui accompagnait son mari au club, partageant mieux ses préoccupations, était plus près de lui : "rentrés au logis, nous causions, nos esprits s'élevaient ensemble, nos coeurs se confondaient dans un même enthousiasme". Cet interdit lancé contre les femmes est une mesure anti-

(10) "Voix des Femmes" N° 1.

(11) Ibid. 30 Mars (Amélie Pray).

(12) Ibid. N° 19 (J. Deroin).

(13) Ibid. 31 Mars (Lettres d'ouvrières).

(14) Ibid. N° 3.

matrimoniale (15). En fait la participation des femmes aux activités des clubs n'avaient pas toujours déterminé un plus grand calme des réunions. La Voix des Femmes avait ouvert un club dont certaines séances furent passablement tumultueuses du fait de la présence de mauvais plaisants venus tout exprès semer la perturbation (16).

L'Opinion des Femmes continue de revendiquer l'égalité des droits politiques. "Le seul titre de mère, déclare Jeanne Deroin à Proudhon, devrait faire appeler les femmes dans les élections législatives". "Dans ce grand ménage mal administré qu'on nomme l'Etat" n'ont-elles pas un rôle à remplir ? "C'est un devoir des femmes de tuer la politique et la guerre qui ont fait tant de mal à l'humanité". Mener à bien les soirées du ménage de l'Etat, user de son pouvoir de conciliation dans les conflits d'intérêt et d'opinion, organiser la protection des faibles et des souffrants, telles sont les tâches que la femme est spécialement destinée à accomplir (17) - Nous retrouvons là encore les thèmes saint-simoniens de la mission pacificatrice et rédemptrice.

Tout comme La Voix des Femmes, l'Opinion des femmes professe le plus grand respect du mariage et de la famille. L'égalité de la femme ne pourra que renforcer ces institutions. "Par la solidarité des liens nouveaux entre homme et femme sera consacré le mariage par excellence, mariage social à la triple face matérielle, intellectuelle et morale dans le travail, ce mariage régénérateur du monde pour lequel le Christ a dû dire avant tout : Ce que Dieu a joint ainsi, que l'homme ne le sépare pas" (18). Dans sa polémique avec Proudhon Jeanne Deroin se montre solidaire des préoccupations morales qui inspirent son adversaire ; il est mu par un motif respectable", la défense des saintes lois de la morale. Il se trompe en croyant que l'égalité de la femme serait contraire à ces lois morales. Jeanne Deroin s'élève elle aussi contre l'immoralité des infantiniens, "nos amis les ennemis" (19). Soucieux de pousser à son extrême la réhabilitation morale du féminisme une rédactrice de la Voix des Femmes puis de l'Opinion des femmes - elle signe EVE - prêche à ses sœurs leur libération morale par la virginité

(15) "La Politique des Femmes", 5 Août 1848.

(16) Cf. M. Thibert, op. cit. p. 319.

(17) Cf "Opinion des femmes" n° 1. (Lettre à Proudhon et Appel aux femmes N° 3 (Mission de la femme) et n° 4.

(18) Ibid. N° 4, "Pétition des femmes"... , par J. Deroin.

(19) "Opinion des femmes" n° 1 Lettre à Proudhon.

745
le célibat espère-t-elle se répandra au fur et à mesure du développement de l'intelligence féminine (20), idée que Proudhon développera dans la Justice.

Au total La Voix et l'Opinion des Femmes apparaissent nettement plus féministes que socialistes. Leur socialisme se réfère surtout au Saint-Simonisme et celui-ci en 1848 fait figure de survivance. De plus les rédactrices dénoncent sévèrement certains contenus doctrinaux du Saint-Simonisme et du fouriérisme. Ce qui leur importe, plus que l'organisation de l'association industrielle, ce sont les droits de la femme. Ainsi s'opère le passage à un féminisme indépendant. Il combat pour ses revendications propres, il n'est socialiste que dans la mesure où le socialisme est féministe. Cette évolution se renforcera sous le Second-Empire, d'autant plus qu'alors le socialiste le plus écouté sera Proudhon, antiféministe inconditionnel.

Les autres organisations féministes professent le même respect des valeurs morales traditionnelles. Le Dr Malatier, fouriériste, fondateur de la "Société pour l'émancipation des femmes" affirme que "la science a préparé une émancipation graduelle par des voix d'honneur de sagesse et d'ordre". Même la "Société des Vésuviennes", en dépit de son nom provocateur (il lui vaut de nombreuses moqueries) ne professe pas une autre morale (21).

Le retour des anciennes Saint-simoniennes ou fouriéristes aux principes de la morale traditionnelle est encore attesté par Pauline Roland.

2. L'ITINERAIRE DE PAULINE ROLAND.

Pauline Roland (1805 - 1852) est un exemple particulièrement représentatif de l'évolution du féminisme entre 1830 et 1848 (22). Orpheline de père, élevée par sa mère directrice des Postes de Falaise, Pauline adhère au saint-simonisme vers 1830 sous l'influence d'un professeur de philosophie. En conflit avec sa mère, elle vient à 1832 à Paris, répondant à "l'appel à la femme" lancé par Infantin. Pendant plusieurs années sa vie est celle de "la femme émancipée" selon Infantin ou George Sand. "Prêtresse" saint-simonienne, exerçant son sacerdoce par "le pouvoir des sens" comme par celui de l'esprit, elle refuse le mariage, vit plusieurs liaisons successives, met au monde trois enfants. En 1844 en pleine détresse morale

(20) Cf M. Thibert, p. 327.

(21) Ibid. p. 326.

(22) Le livre d'Edith Thomas, "Pauline Roland, socialisme et féminisme au XIXe s.", 1956, reste l'ouvrage de référence sur le sujet.

de préférence une maisonnette entourée d'un jardin. Le travail du ménage, qu'il soit effectué par des fonctionnaires ou des membres de la famille sera toujours compté "comme travail d'atelier". L'association ne tolère dans son sein "aucune union clandestine". Un "concile" décidera des règles du mariage; la loi chrétienne est insuffisante mais c'est "celle qui se rapproche le plus de l'idéal en ce qui regarde l'union de l'homme et de la femme". Cependant l'association ne peut plus admettre "la minorité légale de la femme mariée, odieux esclavage, qui détruisant au sein du couple l'égalité, essence de l'amour, en fait bientôt disparaître l'amour même". L'époux et l'épouse doivent être considérés "comme entièrement libres vis-à-vis l'un de l'autre bien qu'ils ne soient pas complètement indépendants l'un de l'autre". La question du divorce, "cette mort de l'amour, du mariage, de la famille", sera réglée par le Concile. En attendant le divorce peut paraître nécessaire dans certains cas, comme remède à de plus grands maux. Mais il doit entraîner pour les époux divorcés "une véritable déchéance" sauf pour celui qui aurait fait preuve d'une conduite irréprochable. Les divorcés seraient "soumis à l'éducation pour un temps plus ou moins long, comme le doivent être tous les coupables" ; ils retomberaient dans "une sorte de minorité" et seraient privés de tous droits sur leurs enfants" (26).

Ces idées sont le reflet de celles de Pierre Leroux. La comparaison est aisée, puisque cette même année 1848 voit paraître, publié par l'imprimerie communautaire de Boussac "Doctrines de l'humanité, Aphorismes" les auteurs en sont Luc Desages et Auguste Desmoulins, deux disciples de Leroux. Eux aussi proclament que "l'époux et l'épouse sont égaux dans le mariage, "que la loi du mariage est l'amour stable" et "la constance malgré les défauts et les imperfections" (27). Ils admettent, comme Leroux, divorce dans des cas exceptionnels, mais sans l'assortir de conditions aussi drastiques que celles proposées par P. Roland. - Nous ne rencontrons d'ailleurs aucun auteur qui tout en reconnaissant le divorce l'entoupe plus qu'elle de culpabilité et de sanctions. Chose étonnante si l'on songe à la vie de P. Roland ; peut être ici est en cause son propre sentiment de culpabilité à l'égard de ses actes passés -.

(26) Ibid. 25 déc. 1848.

(27) op. cit. p. 14.

Sensiblement différentes de celles de Leroux, les conceptions de P. Roland le sont bien davantage de celles de Proudhon qui les accueille dans son journal. L'acceptation du divorce et plus encore l'égalité des deux sexes sont inconciliables avec les théories de Proudhon, telles qu'il les a déjà clairement formulées avant 1848. Comment s'expliquer sa bienveillance soudaine pour une féministe. Certes P. Roland n'est pas moins soucieuse que Proudhon de défendre les bonnes moeurs. Mais cette explication ne semble pas suffisante. Devenu la cible numéro un de toutes les féministes et de tous les socialistes du fait de ses conceptions archaïques sur la femme et la famille, Proudhon remettrait-il en question ses affirmations antérieures, son ultra-antiféminisme ? La Démocratie pacifique - en polémique incessante avec Proudhon - reconnaît qu'il est venu à des opinions plus libérales, (28). Il ne s'agit en fait que d'une légère pause, toute relative, de l'antiféminisme de Proudhon. Le Peuple du 15 Janvier 1849 dans un article sur "l'affranchissement des femmes", défend la thèse de la femme au foyer : les socialistes qui veulent que les femmes partagent les travaux, les agitations de la vie extérieure des hommes, vont beaucoup trop loin écrit l'auteur de l'article, Gautier. "Laissons donc les femmes dans le cercle naturel de leurs attributions et cherchons au contraire à y faire rentrer celles qui, par nécessité, ont dû, en sortir". Peu après Proudhon lance son offensive contre la candidature de Jeanne Deroin à l'Assemblée Nationale. Rappelons que Le Peuple dès son premier numéro (septembre 1848) fait de la défense de la famille un de ses tâches principales. Il proclame en manchette "Le travail pour tous, la famille pour tous, la propriété pour tous" et dans un "Manifeste" déclare : "qui donc parmi nous, hommes du peuple, a jamais attaqué la famille ? (...) Nos yeux ont cherché les ennemis de la famille, et nous avons trouvé que ces ennemis de la famille étaient précisément les nôtres".